

CONSIGNES AUX AUTEURS

1. Merci de nous donner la formulation exacte des :

- nom(s) et prénom(s) ;
- titre(s) et fonction(s) professionnelle(s) ;
- dénomination de l'institution d'enseignement, de recherche ou sociale à laquelle vous êtes rattaché, avec sa localisation (ville et pays).

2. Veuillez en même temps que votre texte nous remettre un bref **résumé de votre article (10 lignes) en **français et anglais**.**

Le texte de l'article doit se présenter de la façon suivante :

1. Volume : minimum 30 pages

2. Caractère : Times New Roman 12, interligne simple

3. Marges :

Haut	2,5 cm
Bas	2,5 cm
Gauche	2,5 cm
Droite	2,5 cm
Reliure	0

4. Ne pas utiliser de feuille de style pour la mise en page. Eviter les sauts de section

5. Titres

Le titre de l'article ne peut dépasser une ligne (70 K espaces compris).

Le texte se divise comme suit :

- 1.** pour les grands titres
- 1.1.** pour les sous-titres

6. Tableaux, graphiques, schémas, encadrés, etc. : Numérotation en continu, c'est-à-dire dans l'ordre où arrivent tableaux, graphiques, etc. La taille des tableaux ne doit pas excéder une page.

7. Sigles :

Les sigles (SNCF, CGT, CNPF, etc.) doivent être frappés en majuscules et sans points entre les initiales. La première fois qu'un sigle apparaît dans le texte, le faire suivre de son développement, entre parenthèses : SNCF (Société nationale des chemins de fer français).

8. Noms d'organismes

Seule l'initiale du premier mot d'un nom d'organisme doit être frappée en majuscule (Confédération française démocratique du travail, Syndicat national de l'édition, etc.). Un cas particulier, celui des institutions administratives : il faut écrire ministère de l'Agriculture et non Ministère de l'agriculture ; ministère des Affaires étrangères et non Ministère des affaires étrangères.

9. Abréviations :

Les réduire au minimum. Doivent être harmonisées sur l'ensemble du texte.

10. Consignes typographiques (voir le document des Presses Universitaires de Louvain)

11. Références bibliographiques : normes APA.

Les principales normes sont reprises sur le site <http://benhur.telug.ca/spersonnel/mcouture/apa/>. Ce site propose une adaptation française des normes de l'APA en s'inspirant directement de la 6e édition du *Publication Manual*, 2010 : <http://www.apastyle.org/>.

Le principe général des normes APA est que les références doivent apparaître d'une part dans le texte : système de citation auteur-date : (Auteur, date : p.) et d'autre part dans la bibliographie par ordre **alphabétique d'auteurs**.

Exemples de référencement dans la bibliographie :

- Article de périodique
Favereau, O. (1989). Marchés internes, marchés externes. *Revue économique*, 40(2), 42-67.
- Article de périodique électronique
Morin, E. (2006). Les sept savoirs nécessaires. *La Revue du Mauss*, 28, 59-69. En ligne sur le site Cairn.Info : <http://www.cairn.be>
- Chapitre dans un ouvrage collectif :
Gomel, B. (2008). Les territoires de l'aide individualisée au retour à l'emploi : entre décentralisation et plan national d'urgence. In C. Baron, B. Bouquet & P. Nivolle (Eds.), *Territorialisation, décentralisation et déconcentration*, (p. 25-50). Paris : L'Harmattan.
- Monographie :
Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Paris : Dunod.
- Communications à des congrès ou colloques :

Spiker, P. (1998, janvier). *Targeting and Strategic Intervention*. Paper presented to the 2nd International Research Conference on Social Security, Jerusalem.

- Thèses et mémoires :
Lemaitre, A. (2009). *Organisations d'économie sociale et solidaire. Lecture de réalités Nord et Sud à travers l'encastrement politique et une approche plurielle de l'économie* (Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Sites internet :

Université catholique de Louvain. (2011). *Les bibliothèques de l'université catholique de Louvain*. En ligne sur <http://www.uclouvain.be/biul.html>